

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
24130037500128

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
AUTRE CC VALLEE DES BAUX ALPILLES

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE CHATEAURENARD

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : REGIE TOURISME (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions

Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières

19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

20

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes

Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

21

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

22

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

23

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

24

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

25

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

26

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	919 199,85	889 999,62
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 29 200,23
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	919 199,85	919 199,85

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	158 269,16	14 789,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 933,99	50 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 106 413,22
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	171 203,15	171 203,15

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 090 403,00	1 090 403,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	219 034,00	0,00	260 384,85	0,00	260 384,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 247,00	0,00	647 625,00	0,00	647 625,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	200,00	0,00	200,00
Total des dépenses de gestion des services		879 481,00	0,00	908 209,85	0,00	908 609,85
66	Charges financières	400,00	0,00	400,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	166,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		881 047,00	0,00	909 609,85	0,00	908 209,85
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 714,85		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	12 338,15		9 590,00	0,00	9 590,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		21 053,00		9 590,00	0,00	9 590,00
TOTAL		902 100,00	0,00	919 199,85	0,00	919 199,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

919 199,85

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	192 000,00	0,00	189 999,62	0,00	189 999,62
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	708 700,00	0,00	700 000,00	0,00	700 000,00
Total des recettes de gestion des services		902 100,00	0,00	889 999,62	0,00	889 999,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		902 100,00	0,00	889 999,62	0,00	889 999,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		902 100,00	0,00	889 999,62	0,00	889 999,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

29 200,23

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

919 199,85

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

9 590,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	12 500,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	83 583,19	12 933,99	18 900,00	0,00	31 833,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	129 369,16	0,00	129 369,16
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	196 083,19	12 933,99	158 269,16	0,00	171 203,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	196 083,19	12 933,99	158 269,16	0,00	171 203,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	196 083,19	12 933,99	158 269,16	0,00	171 203,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

171 203,15

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	184 116,65	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	184 116,65	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	60 587,00	0,00	5 199,93	0,00	5 199,93
106	Réserves (7)	171 547,90	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	232 134,90	0,00	5 199,93	0,00	5 199,93
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	416 251,55	50 000,00	5 199,93	0,00	55 199,93
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 714,85		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert	12 338,15		9 590,00	0,00	9 590,00
041	entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		21 053,00		9 590,00	0,00	9 590,00
TOTAL		437 304,55	50 000,00	14 789,93	0,00	64 789,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	106 413,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	171 203,15
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

9 590,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	260 384,85		260 384,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	647 625,00		647 625,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
66	Charges financières	400,00	0,00	400,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	9 590,00	9 590,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		909 609,85	9 590,00	919 199,85

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES **919 199,85**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	31 833,99	0,00	31 833,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	129 369,16	0,00	129 369,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		171 203,15	0,00	171 203,15

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE **0,00**

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **171 203,15**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	189 999,62		189 999,62
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	700 000,00		700 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		889 999,62	0,00	889 999,62

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

29 200,23

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

919 199,85

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	5 199,93	0,00	5 199,93
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 590,00	9 590,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		55 199,93	9 590,00	64 789,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

106 413,22

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

171 203,15

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	219 034,00	260 384,85	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	5 000,00	5 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	11 790,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	21 175,00	10 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	2 500,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	15 000,00	20 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	900,00	9 870,85	0,00
6135	Locations mobilières	7 810,00	20 000,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	350,00	10 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	100,00	10 000,00	0,00
6156	Maintenance	10 989,00	23 724,00	0,00
6168	Autres	470,00	470,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00
618	Divers	4 000,00	3 000,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	100,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	5 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	0,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	5 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	39 500,00	50 000,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	3 000,00	0,00
6256	Missions	10 000,00	10 000,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 200,00	5 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 180,00	7 860,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	6 000,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 860,00	12 000,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	570,00	0,00
6288	Autres	34 300,00	25 700,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	200,00	200,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	660 247,00	647 625,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	189 200,00	180 000,00	0,00
6313	Participat° employeurs format° continue	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 569,00	1 700,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	903,00	1 400,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	304 046,00	305 000,00	0,00
6412	Congés payés	2 500,00	3 500,00	0,00
6413	Primes et gratifications	2 175,00	2 500,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	1 857,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 665,00	99 000,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	3 827,00	4 400,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 933,00	20 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 829,00	13 500,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	720,00	800,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 023,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	15 000,00	15 825,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	200,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	200,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		879 481,00	908 609,85	0,00
66	Charges financières (b) (8)	400,00	400,00	0,00
6688	Autre	400,00	400,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	1 000,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	166,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	166,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		881 047,00	909 609,85	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	8 714,85	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	12 338,15	9 590,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 338,15	9 590,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		21 053,00	9 590,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		21 053,00	9 590,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		902 100,00	919 199,85	0,00

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		919 199,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 400,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	1 400,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	192 000,00	189 999,62	0,00
706	Prestations de services	172 000,00	170 000,00	0,00
707	Ventes de marchandises	20 000,00	19 999,62	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	708 700,00	700 000,00	0,00
753	Reversement taxe de séjour	700 000,00	700 000,00	0,00
7588	Autres	8 700,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		902 100,00	889 999,62	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		902 100,00	889 999,62	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		902 100,00	889 999,62	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	29 200,23
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	919 199,85
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES			B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	12 500,00	10 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 500,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	83 583,19	18 900,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	42 000,00	0,00	0,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 800,00	9 900,00	0,00
2184	Mobilier	4 840,00	4 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	30 943,19	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	129 369,16	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	100 000,00	129 369,16	0,00
Total des dépenses d'équipement		196 083,19	158 269,16	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		196 083,19	158 269,16	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		196 083,19	158 269,16	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			12 933,99	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			171 203,15	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	184 116,65	0,00	0,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	184 116,65	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		184 116,65	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	232 134,90	5 199,93	0,00
10222	FCTVA	60 587,00	5 199,93	0,00
1068	Autres réserves	171 547,90	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		232 134,90	5 199,93	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		416 251,55	5 199,93	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 714,85	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	12 338,15	9 590,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 656,00	3 200,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 505,36	3 600,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 094,79	2 700,00	0,00
28188	Autres	82,00	90,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		21 053,00	9 590,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		21 053,00	9 590,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		437 304,55	14 789,93	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	50 000,00
----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	106 413,22
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	171 203,15
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
AS	METHODS UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

Cet état ne contient pas d'information.

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	
Bien de faible valeur	
Don matériel ou objet duquel l'amortissement est déduit	
Don matériel ou objet duquel l'amortissement est déduit	

Précédent d'amortissement (montant dégressif, variable)	Catégorie de biens amortissables	Durée (en années)	Précédent d'amortissement (montant dégressif, variable)
2081 Construction et d'infrastructure	2081 Construction et d'infrastructure	3	2081 Construction et d'infrastructure
2171 Construction de bâtiment administratif	2171 Construction de bâtiment administratif	30	2171 Construction de bâtiment administratif
2182 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2182 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2182 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2183 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2183 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2183 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2184 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2184 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2184 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2185 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2185 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2185 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2186 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2186 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2186 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2187 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2187 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2187 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2188 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2188 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2188 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2189 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2189 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2189 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2190 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2190 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2190 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2191 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2191 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2191 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2192 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2192 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2192 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2193 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2193 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2193 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2194 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2194 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2194 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2195 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2195 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2195 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2196 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2196 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2196 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2197 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2197 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2197 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2198 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2198 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2198 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2199 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2199 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2199 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements
2200 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	2200 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements	30	2200 Int. des infrastructures agricoles, aménagement des équipements

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €	30/09/2013

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051 Concessions et droits similaires	2	25/09/2017
L	2131 Constructions de bâtiments administratifs	30	25/09/2017
L	2135 Inst. générales, agencement, aménagement des constructions : bât. ad	30	25/09/2017
L	2182 Camions et véhicules industriels	12	25/09/2017
L	2182 Voitures et véhicules légers	7	25/09/2017
L	2183 Matériels de bureau	5	25/09/2017
L	2183 Matériel informatique	3	25/09/2017
L	2188 Autres immobilisations : signalétique	15	25/09/2017
L	2184 Mobilier	12	25/09/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	106 413,22	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	37 066,01	37 066,01
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	143 479,23	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	143 479,23	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	143 479,23	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	14 789,93	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	14 789,93	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION		A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
	IV A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 36

VOTES :

Pour : 36

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1),

A le M. HERUBINI

(1), 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

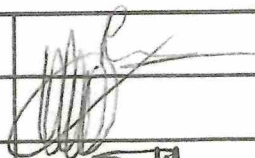
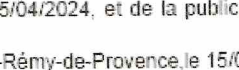
A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALI OGLOU Grégory	Absent
ARNOUX Jacques	Po. B. Hertz
BISCIONE Marion	PP
BLANC Patrice	
BLANCARD Béatrice	
BODY-BOUQUET Florine	
CALLET Marie-Pierre	
CARRE Jean-Christophe	
CASTELLS Céline	
CHERUBINI Hervé	
CHRETIEN Muriel	
COLOMBET Gabriel	
DORISE Juliette	
ESCOFFIER Lionel	
FAVERJON Yves	
FRICKER Jean-Pierre	
GARCIN-GOURILLON Christine	
GARNIER Gérard	
GESLIN Laurent	
HERTZ Benoît	
JODAR Françoise	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

LICARI Pascale	
MANGION Jean	
MARECHAL Edgard	
MARIN Bernard	
MAURON Jean-Jacques	
MILAN Henri	
MISTRAL Magali	
MORICELLY Benjamin	
MOUCADEL Stéphanie	
OULET Vincent	
PELISSIER Aline	
PLAUD Isabelle	
PONIATOWSKI Anne	
ROGGIERO Alice	
SALVATORI Céline	
SANTIN Jean-Denis	
SCIFO-ANTON Sylvette	
THOMAS Romain	
UFFREN Marie-Christine	

Certifié exécutoire par (1) Mr Carré Jean-Christophe, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2024, et de la publication le 15/04/2024

A Saint-Rémy-de-Provence, le 15/04/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

